

Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 28 février 2025

États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024 (note 1)

	28 février 2025	31 août 2024
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	490 404	424 763
Intérêts à recevoir	341	299
Dividendes à recevoir	770	801
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	11 731	1 593
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 121	139
Actifs dérivés	22	124
Total de l'actif	504 389	427 719
Passif		
Passif courant		
Découvert bancaire	282	779
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	16 768	127
Montant à payer au rachat de parts	898	118
Distributions à verser aux porteurs de parts rachetables	668	–
Passifs dérivés	170	30
Total du passif	18 786	1 054
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	485 603	426 665
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	402 584	346 562
Catégorie F	45 495	44 954
Catégorie O	37 524	35 149
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)		
Catégorie A	8,96	8,92
Catégorie F	15,50	15,12
Catégorie O	23,04	22,17

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 28 février 2025 et 31 août 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
28 février 2025	45 186	47 546
31 août 2024	41 142	43 223

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
28 février 2025	–	47 546	–	–
31 août 2024	–	43 223	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2].

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 6 janvier 1997 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	13 février 1997
Catégorie F	6 septembre 2001
Catégorie O	18 avril 2002

Fonds de revenu élevé Renaissance

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	1 097	1 065
Revenu de dividendes	5 945	6 134
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	11 529	1 999
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	(236)	(153)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	6 835	16 857
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	25 170	25 902
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	12	–
Revenu tiré du prêt de titres ±	15	22
Total des autres produits	27	22
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	4 176	3 511
Frais d'administration fixes ±±±	408	342
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	1	1
Coûts de transaction ±±±±	217	189
Retenues d'impôt (note 7)	41	67
Total des charges avant les renoncations/prises en charge	4 843	4 110
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(825)	(572)
Total des charges après les renoncations/prises en charge	4 018	3 538
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	21 179	22 386
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	16 795	17 980
Catégorie F	2 320	2 357
Catégorie O	2 064	2 049
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)		
Catégorie A	41 720	37 256
Catégorie F	2 920	2 732
Catégorie O	1 627	1 533
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)		
Catégorie A	0,40	0,48
Catégorie F	0,80	0,86
Catégorie O	1,27	1,34

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2j)

	28 février 2025		29 février 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	22	100,0	31	100,0
Intérêts versés sur la garantie	–	–	–	–
Retenues d'impôt	(2)	(9,1)	(2)	(6,5)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(5)	(22,7)	(7)	(22,5)
Revenu tiré du prêt de titres	15	68,2	22	71,0

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,90 %
Catégorie F	0,90 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,18 %
Catégorie F	0,13 %
Catégorie O	s. o.

±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2025	2024
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	217	189
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	15	19
Payé à CIBC World Markets Corp.	–	–
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	6	19
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	–	–

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	5	7

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie F		Parts de catégorie O	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	16 795	17 980	2 320	2 357	2 064	2 049
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡						
Du revenu de placement net	(7 270)	(6 318)	(732)	(691)	(599)	(552)
Remboursement de capital	(8 675)	(7 651)	(440)	(408)	(35)	(47)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(15 945)	(13 969)	(1 172)	(1 099)	(634)	(599)
Transactions sur parts rachetables						
Montant reçu à l'émission de parts	89 267	43 706	5 758	4 807	8 195	4 489
Montant reçu au réinvestissement des distributions	12 130	10 499	673	681	593	560
Montant payé au rachat de parts	(46 225)	(35 696)	(7 038)	(5 139)	(7 843)	(3 375)
Total des transactions sur parts rachetables	55 172	18 509	(607)	349	945	1 674
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	56 022	22 520	541	1 607	2 375	3 124
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	346 562	311 789	44 954	37 999	35 149	29 184
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	402 584	334 309	45 495	39 606	37 524	32 308

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 28 février 2025 et 29 février 2024

Solde au début de la période	38 839	36 286	2 973	2 719	1 585	1 465
Parts rachetables émises	9 823	5 135	370	345	358	226
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	1 341	1 244	44	50	26	28
	50 003	42 665	3 387	3 114	1 969	1 719
Parts rachetables rachetées	(5 090)	(4 198)	(453)	(368)	(341)	(170)
Solde à la fin de la période	44 913	38 467	2 934	2 746	1 628	1 549

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
20 271	—

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	21 179	22 386
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(12)	–
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(11 529)	(1 999)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(6 835)	(16 857)
Achat de placements	(323 575)	(211 094)
Produits de la vente de placements	283 043	202 404
Intérêts à recevoir	(42)	(6)
Dividendes à recevoir	31	(88)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(37 740)	(5 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	102 238	52 494
Montant payé au rachat de parts	(60 326)	(44 380)
Distributions versées aux porteurs de parts	(3 687)	(3 884)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	38 225	4 230
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	485	(1 024)
Perte (profit) de change sur la trésorerie	12	–
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	(779)	(113)
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	(282)	(1 137)
Intérêts reçus	1 055	1 059
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	5 935	5 979

Fonds de revenu élevé Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Dollarama inc.	30 800	3 574	4 645	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	30 300	2 052	2 368	
		5 626	7 013	1,4 %
Biens de consommation de base				
George Weston Limitée	54 100	10 127	12 520	
Les Compagnies Loblaw Limitée	9 900	1 798	1 875	
		11 925	14 395	3,0 %
Énergie				
ARC Resources Ltd.	326 700	4 902	8 729	
Corporation Cameco	63 300	4 158	4 032	
Canadian Natural Resources Ltd.	112 000	5 211	4 575	
Enbridge Inc.	295 025	16 759	18 236	
Corporation Parkland	40 600	1 498	1 446	
Suncor Énergie Inc.	82 200	4 520	4 551	
Corporation TC Énergie	168 700	9 706	10 923	
Topaz Energy Corp.	262 900	5 754	6 502	
Tourmaline Oil Corp.	102 400	6 181	6 835	
		58 689	65 829	13,6 %
Services financiers				
Banque de Montréal	41 500	4 504	6 173	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	53 000	4 194	3 806	
Brookfield Asset Management Ltd., catégorie A	49 000	3 562	4 006	
Brookfield Corp., catégorie A	57 700	4 108	4 831	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	192 300	12 741	16 859	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4 855	7 160	10 098	
iA Société financière inc.	53 800	4 480	7 301	
Intact Corporation financière	40 430	8 551	11 524	
Société Financière Manuvie	364 400	12 132	16 420	
Banque Nationale du Canada	23 400	2 707	2 818	
Banque Royale du Canada	211 200	23 013	36 111	
Financière Sun Life inc.	81 700	5 556	6 574	
Groupe TMX Ltée	176 000	6 149	9 048	
Banque Toronto-Dominion (La)	272 700	23 265	23 627	
		122 122	159 196	32,8 %
Soins de santé				
Chartwell, résidences pour retraités	348 400	5 081	5 853	
		5 081	5 853	1,2 %
Industrie				
Groupe AtkinsRéalis inc.	101 000	7 547	7 351	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	32 328	4 820	4 742	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	112 800	12 902	12 711	
Cargojet Inc.	28 300	3 635	2 773	
Element Fleet Management Corp.	393 300	6 276	11 382	
Exchange Income Corp.	134 000	7 100	6 751	
RB Global Inc.	43 600	4 437	6 452	
Thomson Reuters Corp.	46 402	6 980	12 001	
Waste Connections Inc.	31 600	8 232	8 670	
WSP Global Inc.	36 500	7 360	9 419	
		69 289	82 252	16,9 %
Technologies de l'information				
Constellation Software Inc.	2 792	9 800	13 924	
		9 800	13 924	2,9 %
Matériaux				
Mines Agnico Eagle Limitée	123 600	13 682	17 226	
CCL Industries Inc., catégorie B	26 600	1 984	1 975	
Franco-Nevada Corp.	22 300	4 579	4 605	
Wheaton Precious Metals Corp.	83 800	7 726	8 371	
		27 971	32 177	6,6 %
Immobilier				
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	50 100	2 287	2 020	
Fonds de placement immobilier Crombie	138 600	2 005	1 957	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	142 700	1 870	1 664	
FirstService Corp.	9 800	2 440	2 500	
FPI Granite	30 300	2 215	2 017	
Killam Apartment REIT	213 600	3 900	3 486	
		14 717	13 644	2,8 %
Services publics				
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	91 352	3 753	4 188	
Capital Power Corp.	248 800	11 694	12 624	
Hydro One Ltd.	108 400	4 810	5 023	
		20 257	21 835	4,5 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		345 477	416 118	85,7 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Irlande				
Accenture PLC, catégorie A	8 372	3 114	4 221	
		3 114	4 221	0,9 %
États-Unis (note 10)				
Coca-Cola Co. (The)	40 200	3 493	4 142	
Microsoft Corp.	25 404	8 911	14 591	
Oracle Corp.	32 800	8 599	7 879	
		21 003	26 612	5,5 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		24 117	30 833	6,4 %
TOTAL DES ACTIONS		369 594	446 951	92,1 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Gouvernement du Canada	3,00 %	2027/02/01		175 000	175	176	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		3 000	3	3	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2028/06/01		8 000	8	8	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/06/01		55 000	54	54	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		13 000	12	12	
Gouvernement du Canada	0,50 %	2030/12/01		283 000	248	251	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		138 000	127	128	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/12/01		162 000	148	150	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2032/06/01		57 000	53	54	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		3 000	3	3	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		256 000	230	237	
					1 061	1 076	0,2 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53 %	2041/12/02		21 000	26	22	
					26	22	0,0 %
1 Obligations de sociétés (note 10)							
407 International Inc.	4,45 %	2031/08/14	rachetable	74 000	75	77	
407 International Inc.	3,67 %	2049/03/08	rachetable	50 000	43	45	
Air Canada	4,63 %	2029/08/15	rachetable	241 000	214	241	
Algonquin Power & Utilities Corp.	5,25 %	2082/01/18	rachetable	279 000	241	273	
Fonds de placement immobilier Allied	4,81 %	2029/02/24	rachetable	149 000	149	150	
Fonds de placement immobilier Allied	3,39 %	2029/08/15	série D, rachetable	32 000	30	30	
Fonds de placement immobilier Allied	3,12 %	2030/02/21	série F, rachetable	56 000	51	52	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Fonds de placement immobilier Allied	3,10 %	2032/02/06	rachetable	28 000	25	25	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	rachetable	144 000	134	140	
ATS Corp.	6,50 %	2032/08/21	rachetable	6 000	6	6	
ATS Corp.	6,50 %	2032/08/21	série DEC, rachetable	31 000	31	32	
Banque de Montréal	4,98 %	2034/07/03	taux variable, rachetable	343 000	350	358	
Banque de Montréal	4,08 %	2035/03/05	taux variable, rachetable	120 000	120	120	
Bell Canada	5,25 %	2029/03/15	rachetable	161 000	170	171	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	3,41 %	2029/10/09	rachetable	99 000	92	98	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	rachetable	165 000	175	180	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,98 %	2033/02/14	rachetable	230 000	245	256	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	rachetable	22 000	23	24	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,79 %	2052/04/25	rachetable	4 000	4	4	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,25 %	2029/01/15	rachetable	117 000	113	120	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,38 %	2030/01/15	série 12, rachetable	81 000	73	80	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,88 %	2032/11/09	rachetable	82 000	91	92	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,96 %	2034/10/20	série 18, rachetable	8 000	8	8	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,29 %	2049/11/05	rachetable	69 000	60	63	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,33 %	2050/08/13	rachetable	249 000	178	191	
Corporation Cameco	4,94 %	2031/05/24	rachetable	178 000	183	188	
Canadian Natural Resources Ltd.	4,85 %	2047/05/30	rachetable	14 000	15	14	
Capital Power Corp.	5,82 %	2028/09/15	rachetable	87 000	88	93	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	rachetable	115 000	114	118	
Capital Power Corp.	3,15 %	2032/10/01	rachetable	51 000	43	47	
Capital Power Corp.	5,97 %	2034/01/25	rachetable	273 000	282	302	
Capital Power Corp.	8,13 %	2054/06/05	taux variable, convertible, rachetable	56 000	56	62	
Capital Power Corp.	7,95 %	2082/09/09	série 3, taux variable, rachetable	68 000	74	75	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70 %	2034/02/28	rachetable	151 000	158	166	
Cineplex Inc.	7,63 %	2029/03/31	rachetable	112 000	113	118	
Cogeco Communications Inc.	6,13 %	2029/02/27	rachetable	541 000	544	560	
Cogeco Communications Inc.	2,99 %	2031/09/22	rachetable	10 000	8	9	
Doman Building Materials Group Ltd.	7,50 %	2029/09/17	rachetable	67 000	67	68	
Doman Building Materials Group Ltd.	7,50 %	2029/09/17	série DEC, rachetable	29 000	29	30	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	5,38 %	2028/03/22	rachetable	40 000	40	42	
Dream Summit Industrial L.P.	2,44 %	2028/07/14	série D, rachetable	13 000	12	13	
Dream Summit Industrial L.P.	5,11 %	2029/02/12	rachetable	78 000	80	82	
Dream Summit Industrial L.P.	4,51 %	2031/02/12	rachetable	62 000	62	63	
Enbridge Gas Inc.	4,15 %	2032/08/17	rachetable	134 000	132	138	
Enbridge Inc.	2,99 %	2029/10/03	rachetable	150 000	127	147	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, rachetable	332 000	326	338	
Enbridge Inc.	5,00 %	2082/01/19	taux variable, rachetable	154 000	127	152	
Enbridge Inc.	8,50 %	2084/01/15	taux variable, convertible, rachetable	25 000	25	28	
Enbridge Pipelines Inc.	3,52 %	2029/02/22	rachetable	81 000	77	81	
Enbridge Pipelines Inc.	5,33 %	2040/04/06	rachetable	44 000	43	46	
Enbridge Pipelines Inc.	4,55 %	2045/09/29	rachetable	160 000	140	151	
Enbridge Pipelines Inc.	5,82 %	2053/08/17	rachetable	25 000	28	28	
FPI First Capital	3,45 %	2028/03/01	rachetable	261 000	253	260	
FPI First Capital	4,51 %	2030/06/03	série D, rachetable	26 000	26	27	
FPI First Capital	5,46 %	2032/06/12	rachetable	177 000	179	189	
First Quantum Minerals Ltd.	9,38 %	2029/03/01	rachetable, USD	55 000	83	85	
First Quantum Minerals Ltd.	8,63 %	2031/06/01	rachetable, USD	73 000	107	110	
Compagnie Crédit Ford du Canada	4,79 %	2029/09/12	rachetable	20 000	20	20	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,67 %	2030/02/20	rachetable	256 000	259	266	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,05 %	2032/01/09	rachetable	77 000	77	77	
FortisBC Inc.	4,92 %	2054/08/12	rachetable	12 000	12	13	
Financière General Motors du Canada Ltée	4,45 %	2030/02/25	rachetable	112 000	112	113	
GFL Environmental Inc.	4,75 %	2029/06/15	rachetable, USD	23 000	29	32	
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	4,36 %	2029/11/22	rachetable	122 000	123	125	
goeasy Ltd.	6,00 %	2030/05/15	rachetable	15 000	15	15	
Granite REIT Holdings L.P.	4,35 %	2031/10/04	rachetable	126 000	126	127	
Great-West Lifeco Inc.	2,98 %	2050/07/08	rachetable	14 000	11	11	
Fonds de placement immobilier H&R	5,46 %	2029/02/28	série T, rachetable	68 000	68	71	
Hydro One Inc.	4,25 %	2035/01/04	rachetable	25 000	25	26	
Inter Pipeline Ltd.	5,85 %	2032/05/18	série 14, rachetable	432 000	441	465	
Inter Pipeline Ltd.	6,59 %	2034/02/09	rachetable	254 000	268	284	
Inter Pipeline Ltd.	6,63 %	2079/11/19	série 19-B, taux variable, rachetable	237 000	235	243	
Keyera Corp.	3,96 %	2030/05/29	rachetable	25 000	25	25	
Keyera Corp.	6,88 %	2079/06/13	taux flottant, convertible, rachetable	66 000	62	70	
Mattr Corp.	7,25 %	2031/04/02	rachetable	2 000	2	2	
MEG Energy Corp.	5,88 %	2029/02/01	rachetable, USD	222 000	316	318	
Banque Nationale du Canada	5,28 %	2034/02/15	taux variable, rachetable	79 000	79	83	
Banque Nationale du Canada	4,26 %	2035/02/15	taux variable, rachetable	153 000	153	155	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	64 304	64	61	
Northland Power Inc.	9,25 %	2083/06/30	taux variable, rachetable	62 000	67	67	
Northwestern Hydro Acquisition Co. II L.P.	3,88 %	2036/12/31	série 1	75 000	77	69	
Nova Scotia Power Inc.	4,95 %	2032/11/15	rachetable	153 000	153	162	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Nova Scotia Power Inc.	6,95 %	2033/08/25		9 000	10	11	
Nova Scotia Power Inc.	4,15 %	2042/03/06	rachetable	13 000	10	12	
Nova Scotia Power Inc.	4,50 %	2043/07/20	rachetable	88 000	82	85	
Nova Scotia Power Inc.	3,61 %	2045/05/01	rachetable	8 000	7	7	
Nova Scotia Power Inc.	3,31 %	2050/04/25	rachetable	20 000	16	16	
Open Text Corp.	3,88 %	2028/02/15	rachetable, USD	78 000	100	107	
Corporation Parkland	5,88 %	2027/07/15	rachetable, USD	100 000	132	145	
Corporation Parkland	4,38 %	2029/03/26	rachetable	327 000	307	322	
Corporation Parkland	4,50 %	2029/10/01	rachetable, USD	101 000	126	139	
Corporation Parkland	4,63 %	2030/05/01	rachetable, USD	102 000	124	139	
Pembina Pipeline Corp.	4,80 %	2081/01/25	taux variable, rachetable	25 000	21	24	
Fiducie de placement immobilier Primaris	6,37 %	2029/06/30	rachetable	60 000	60	66	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,63 %	2029/05/01	rachetable	26 000	26	27	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96 %	2029/10/01	rachetable	33 000	33	36	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,47 %	2030/03/01	rachetable	35 000	36	37	
Rogers Communications Inc.	4,40 %	2028/11/02	rachetable	116 000	117	119	
Rogers Communications Inc.	3,30 %	2029/12/10	rachetable	218 000	206	214	
Rogers Communications Inc.	5,80 %	2030/09/21	rachetable	25 000	27	27	
Rogers Communications Inc.	5,90 %	2033/09/21	rachetable	123 000	134	137	
			taux variable, convertible,				
Rogers Communications Inc.	5,63 %	2055/04/15	rachetable	108 000	108	109	
Banque Royale du Canada	4,00 %	2030/10/17	taux variable, rachetable	13 000	13	13	
			taux variable, convertible,				
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	rachetable	59 000	61	62	
Banque Royale du Canada	4,83 %	2034/08/08	taux variable, rachetable	35 000	35	36	
Banque Royale du Canada	4,28 %	2035/02/04	taux variable, rachetable	119 000	119	121	
Saturn Oil & Gas Inc.	9,63 %	2029/06/15	rachetable, USD	126 000	178	180	
Sleep Country Canada Inc.	6,63 %	2032/11/28	rachetable	55 000	55	56	
SmartCentres REIT	3,53 %	2029/12/20	série U, rachetable	21 000	19	21	
SmartCentres REIT	5,16 %	2030/08/01		64 000	64	67	
Groupe SNC-Lavalin inc.	5,70 %	2029/03/26	série 8, rachetable	377 000	379	394	
TELUS Corp.	5,60 %	2030/09/09	rachetable	298 000	305	324	
TELUS Corp.	4,95 %	2031/02/18	rachetable	41 000	43	43	
TELUS Corp.	4,65 %	2031/08/13	rachetable	248 000	252	258	
TELUS Corp.	4,70 %	2048/03/06	série CW, rachetable	81 000	71	77	
TELUS Corp.	4,10 %	2051/04/05	série CAE, rachetable	68 000	55	59	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, rachetable	85 000	89	89	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,23 %	2035/02/01	taux variable, rachetable	264 000	265	267	
TransCanada Pipelines Ltd.	7,00 %	2065/06/01	taux variable, rachetable, USD	70 000	100	100	
Vermilion Energy Inc.	7,25 %	2033/02/15	rachetable, USD	104 000	149	146	
Vidéotron Ltée	3,63 %	2028/06/15	rachetable	85 000	80	85	
Vidéotron Ltée	4,65 %	2029/07/15	rachetable	39 000	39	40	
Vidéotron Ltée	4,50 %	2030/01/15	rachetable	343 000	335	350	
Vidéotron Ltée	3,13 %	2031/01/15	rachetable	52 000	44	50	
Whitecap Resources Inc.	4,38 %	2029/11/01	rachetable	99 000	99	101	
Wolf Midstream Canada L.P.	6,40 %	2029/07/18	rachetable	57 000	57	59	
Wolf Midstream Canada L.P.	5,95 %	2033/07/18	rachetable	169 000	170	173	
					13 919	14 516	3,0 %
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					15 006	15 614	3,2 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES							
¹ Australie (note 10)							
FMG Resources (August 2006) Pty. Ltd.	4,38 %	2031/04/01	rachetable, USD	61 000	69	81	
					69	81	0,0 %
¹ Îles Caïmans (note 10)							
Avolon Holdings Funding Ltd.	5,75 %	2029/03/01	rachetable, USD	20 000	28	30	
					28	30	0,0 %
France							
Électricité de France SA	5,99 %	2030/05/23	rachetable	28 000	30	31	
Électricité de France SA	5,38 %	2034/05/17	rachetable	100 000	101	107	
Électricité de France SA	5,78 %	2054/05/17	rachetable	29 000	29	32	
					160	170	0,1 %
¹ Irlande (note 10)							
Avolon Holdings Funding Ltd.	5,75 %	2029/11/15	rachetable, USD	559 000	783	826	
Perrigo Finance Unlimited Co.	3,90 %	2030/06/15	rachetable, USD	224 000	295	309	
					1 078	1 135	0,2 %
¹ Pays-Bas (note 10)							
NXP BV / NXP Funding LLC / NXP USA Inc.	3,40 %	2030/05/01	rachetable, USD	28 000	33	38	
OI European Group BV	4,75 %	2030/02/15	rachetable, USD	9 000	12	12	
Ziggo BV	4,88 %	2030/01/15	rachetable, USD	37 000	48	49	
					93	99	0,0 %
¹ Royaume-Uni (note 10)							
Vmed O2 UK Financing I PLC	4,25 %	2031/01/31	rachetable, USD	43 000	50	54	
Vodafone Group PLC	3,25 %	2081/06/04	taux variable, rachetable, USD	33 000	41	46	
Vodafone Group PLC	4,13 %	2081/06/04	taux variable, rachetable, USD	24 000	26	31	
Vodafone Group PLC	5,13 %	2081/06/04	taux variable, rachetable, USD	15 000	19	17	
					136	148	0,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
États-Unis (note 10)							
AdaptHealth LLC	4,63 %	2029/08/01	rachetable, USD	6 000	7	8	
Advance Auto Parts Inc.	5,95 %	2028/03/09	rachetable, USD	12 000	16	17	
Air Lease Corp.	5,40 %	2028/06/01	rachetable	6 000	6	6	
Albertsons Cos. Inc. / Safeway Inc. / New Albertsons L.P. / Albertsons LLC	4,63 %	2027/01/15	rachetable, USD	18 000	24	26	
Albertsons Cos. Inc. / Safeway Inc. / New Albertsons L.P. / Albertsons LLC	3,50 %	2029/03/15	rachetable, USD	490 000	605	656	
Albertsons Cos. Inc. / Safeway Inc. / New Albertsons L.P. / Albertsons LLC	4,88 %	2030/02/15	rachetable, USD	157 000	208	219	
Albertsons Cos. Inc. / Safeway Inc. / New Albertsons L.P. / Albertsons LLC	6,25 %	2033/03/15	rachetable, USD	12 000	17	18	
Ally Financial Inc.	5,75 %	2025/11/20	rachetable, USD	8 000	12	12	
Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC / Ardagh Metal Packaging Finance PLC	6,00 %	2027/06/15	rachetable, USD	14 000	19	20	
Ardagh Metal Packaging Finance USA LLC / Ardagh Metal Packaging Finance PLC	3,25 %	2028/09/01	rachetable, USD	252 000	306	334	
ARKO Corp.	5,13 %	2029/11/15	rachetable, USD	78 000	94	102	
AT&T Inc.	4,85 %	2047/05/25	rachetable	123 000	112	121	
Avantor Funding Inc.	4,63 %	2028/07/15	rachetable, USD	20 000	27	28	
Ball Corp.	2,88 %	2030/08/15	rachetable, USD	325 000	399	413	
Ball Corp.	3,13 %	2031/09/15	rachetable, USD	37 000	45	47	
Block Inc.	2,75 %	2026/06/01	rachetable, USD	30 000	38	42	
Boyd Gaming Corp.	4,75 %	2031/06/15	rachetable, USD	119 000	142	162	
Bread Financial Holdings Inc.	9,75 %	2029/03/15	rachetable, USD	14 000	21	22	
Buckeye Partners L.P.	3,95 %	2026/12/01	rachetable, USD	66 000	81	93	
Buckeye Partners L.P.	4,13 %	2027/12/01	rachetable, USD	34 000	43	48	
Builders FirstSource Inc.	6,38 %	2034/03/01	rachetable, USD	56 000	78	82	
Cable One Inc.	4,00 %	2030/11/15	rachetable, USD	282 000	304	332	
Calpine Corp.	4,50 %	2028/02/15	rachetable, USD	59 000	82	84	
Calpine Corp.	4,63 %	2029/02/01	rachetable, USD	94 000	128	130	
Calpine Corp.	5,00 %	2031/02/01	rachetable, USD	59 000	80	82	
Carnival Corp.	5,75 %	2027/03/01	rachetable, USD	32 000	39	46	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	5,00 %	2028/02/01	rachetable, USD	351 000	443	496	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	4,75 %	2030/03/01	rachetable, USD	73 000	84	98	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	4,25 %	2031/02/01	rachetable, USD	120 000	138	156	
CCO Holdings LLC / CCO Holdings Capital Corp.	4,50 %	2032/05/01	rachetable, USD	64 000	74	82	
Centene Corp.	3,38 %	2030/02/15	rachetable, USD	9 000	11	12	
Centene Corp.	2,50 %	2031/03/01	rachetable, USD	86 000	101	105	
Charles River Laboratories International Inc.	4,25 %	2028/05/01	rachetable, USD	40 000	52	56	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	2,30 %	2032/02/01	rachetable, USD	47 000	52	55	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital Corp.	5,25 %	2053/04/01	rachetable, USD	19 000	21	23	
Cheniere Energy Partners L.P.	4,50 %	2029/10/01	rachetable, USD	47 000	63	67	
Cheniere Energy Partners L.P.	4,00 %	2031/03/01	rachetable, USD	7 000	8	9	
CHS / Community Health Systems Inc.	5,25 %	2030/05/15	rachetable, USD	10 000	11	12	
Cinemark USA Inc.	5,25 %	2028/07/15	rachetable, USD	285 000	346	404	
Civitas Resources Inc.	8,38 %	2028/07/01	rachetable, USD	81 000	108	122	
Cleveland-Cliffs Inc.	6,75 %	2030/04/15	rachetable, USD	26 000	34	38	
Cleveland-Cliffs Inc.	7,00 %	2032/03/15	rachetable, USD	27 000	39	39	
Crown Americas LLC	5,25 %	2030/04/01	rachetable, USD	34 000	46	48	
Cushman & Wakefield U.S. Borrower LLC	6,75 %	2028/05/15	rachetable, USD	22 000	28	32	
Dana Inc.	4,25 %	2030/09/01	rachetable, USD	29 000	33	40	
Dana Inc.	4,50 %	2032/02/15	rachetable, USD	25 000	29	34	
DT Midstream Inc.	4,13 %	2029/06/15	rachetable, USD	45 000	56	62	
Entegris Inc.	4,38 %	2028/04/15	rachetable, USD	23 000	30	32	
EQM Midstream Partners L.P.	4,75 %	2031/01/15	rachetable, USD	57 000	69	80	
FirstEnergy Corp.	2,25 %	2030/09/01	série B, rachetable, USD	42 000	53	53	
Ford Motor Co.	3,25 %	2032/02/12	rachetable, USD	196 000	216	236	
Goodyear Tire & Rubber Co. (The)	5,00 %	2029/07/15	rachetable, USD	298 000	376	410	
Goodyear Tire & Rubber Co. (The)	5,25 %	2031/04/30	rachetable, USD	64 000	78	86	
Goodyear Tire & Rubber Co. (The)	5,25 %	2031/07/15	rachetable, USD	192 000	233	258	
Goodyear Tire & Rubber Co. (The)	5,63 %	2033/04/30	rachetable, USD	57 000	69	76	
Gray Escrow II Inc.	5,38 %	2031/11/15	rachetable, USD	62 000	56	52	
Gray Television Inc.	7,00 %	2027/05/15	rachetable, USD	156 000	198	221	
Gray Television Inc.	4,75 %	2030/10/15	rachetable, USD	33 000	32	28	
Hess Midstream Operations L.P.	5,13 %	2028/06/15	rachetable, USD	37 000	47	53	
Hilcorp Energy I L.P. / Hilcorp Finance Co.	6,88 %	2034/05/15	rachetable, USD	44 000	61	62	
Hillenbrand Inc.	6,25 %	2029/02/15	rachetable, USD	17 000	24	25	
Hilton Domestic Operating Co. Inc.	3,63 %	2032/02/15	rachetable, USD	54 000	63	69	
Hilton Domestic Operating Co. Inc.	6,13 %	2032/04/01	rachetable, USD	49 000	69	72	
Icahn Enterprises L.P. / Icahn Enterprises Finance Corp.	6,25 %	2026/05/15	rachetable, USD	33 000	44	48	
Icahn Enterprises L.P. / Icahn Enterprises Finance Corp.	4,38 %	2029/02/01	rachetable, USD	24 000	28	30	
Icahn Enterprises L.P. / Icahn Enterprises Finance Corp.	9,00 %	2030/06/15	rachetable, USD	20 000	27	28	
International Game Technology PLC	4,13 %	2026/04/15	rachetable, USD	44 000	56	63	
Iron Mountain Inc.	5,25 %	2030/07/15	rachetable, USD	47 000	56	66	
Iron Mountain Inc.	4,50 %	2031/02/15	rachetable, USD	71 000	88	95	
L Brands Inc.	6,88 %	2035/11/01	USD	32 000	45	48	
Lamar Media Corp.	4,00 %	2030/02/15	rachetable, USD	3 000	4	4	
Lamar Media Corp.	3,63 %	2031/01/15	rachetable, USD	22 000	25	29	
Lamb Weston Holdings Inc.	4,88 %	2028/05/15	rachetable, USD	23 000	31	33	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Levi Strauss & Co.	3,50 %	2031/03/01	rachetable, USD	20 000	23	26	
LGI Homes Inc.	4,00 %	2029/07/15	rachetable, USD	2 000	2	3	
Lithia Motors Inc.	3,88 %	2029/06/01	rachetable, USD	121 000	152	162	
M/I Homes Inc.	3,95 %	2030/02/15	rachetable, USD	5 000	6	7	
Match Group Holdings II LLC	5,63 %	2029/02/15	rachetable, USD	40 000	50	57	
Midcap Financial Issuer Trust	5,63 %	2030/01/15	rachetable, USD	10 000	12	14	
Molina Healthcare Inc.	4,38 %	2028/06/15	rachetable, USD	273 000	361	379	
Molina Healthcare Inc.	3,88 %	2030/11/15	rachetable, USD	215 000	270	280	
Navient Corp.	5,00 %	2027/03/15	rachetable, USD	106 000	134	151	
NCL Corp. Ltd.	6,25 %	2030/03/01	rachetable, USD	113 000	162	164	
NCL Corp. Ltd.	6,75 %	2032/02/01	rachetable, USD	60 000	86	89	
NCL Corp. Ltd.	6,75 %	2032/02/01	placement privé, rachetable, USD	78 000	112	115	
Newell Brands Inc.	6,63 %	2029/09/15	rachetable, USD	42 000	57	62	
Newell Brands Inc.	5,75 %	2046/04/01	rachetable, USD	4 000	6	5	
NextEra Energy Capital Holdings Inc.	4,85 %	2031/04/30	rachetable	179 000	181	190	
Nissan Motor Acceptance Co. LLC.	2,75 %	2028/03/09	rachetable, USD	103 000	116	139	
NRG Energy Inc.	3,63 %	2031/02/15	rachetable, USD	17 000	20	22	
NRG Energy Inc.	3,88 %	2032/02/15	rachetable, USD	4 000	4	5	
NRG Energy Inc.	6,00 %	2033/02/01	rachetable, USD	55 000	77	79	
NuStar Logistics L.P.	5,63 %	2027/04/28	rachetable, USD	36 000	47	52	
OneMain Finance Corp.	6,63 %	2028/01/15	rachetable, USD	32 000	43	47	
OneMain Finance Corp.	4,00 %	2030/09/15	rachetable, USD	53 000	62	69	
OneMain Finance Corp.	7,50 %	2031/05/15	rachetable, USD	25 000	35	38	
Pilgrim's Pride Corp.	3,50 %	2032/03/01	USD	31 000	38	40	
PRA Group Inc.	8,38 %	2028/02/01	rachetable, USD	20 000	27	30	
PRA Group Inc.	5,00 %	2029/10/01	rachetable, USD	2 000	2	3	
Prime Security Services Borrower LLC / Prime Finance Inc.	5,75 %	2026/04/15	USD	16 000	22	23	
Quicken Loans LLC / Quicken Loans Co-Issuer Inc.	3,88 %	2031/03/01	rachetable, USD	24 000	31	31	
Rocket Mortgage LLC / Rocket Mortgage Co-Issuer Inc.	2,88 %	2026/10/15	rachetable, USD	65 000	74	90	
Royal Caribbean Cruises Ltd.	4,25 %	2026/07/01	rachetable, USD	7 000	7	10	
Royal Caribbean Cruises Ltd.	6,25 %	2032/03/15	rachetable, USD	96 000	131	142	
Sealed Air Corp.	6,88 %	2033/07/15	rachetable, USD	10 000	14	15	
Sinclair Television Group Inc.	8,13 %	2033/02/15	rachetable, USD	7 000	10	10	
Sirius XM Radio Inc.	4,00 %	2028/07/15	rachetable, USD	158 000	198	215	
Sprint Capital Corp.	6,88 %	2028/11/15	USD	110 000	158	170	
Standard Industries Inc. of New Jersey	3,38 %	2031/01/15	rachetable, USD	59 000	71	75	
Station Casinos LLC	4,50 %	2028/02/15	rachetable, USD	141 000	169	197	
Sunoco L.P. / Sunoco Finance Corp.	6,00 %	2027/04/15	rachetable, USD	19 000	26	28	
Sunoco L.P. / Sunoco Finance Corp.	4,50 %	2030/04/30	rachetable, USD	24 000	29	33	
Tallgrass Energy Partners L.P. / Tallgrass Energy Finance Corp.	6,00 %	2030/12/31	rachetable, USD	16 000	20	22	
Taylor Morrison Communities Inc.	5,88 %	2027/06/15	rachetable, USD	30 000	40	44	
Taylor Morrison Communities Inc.	5,13 %	2030/08/01	rachetable, USD	1 000	1	1	
TEGNA Inc.	4,63 %	2028/03/15	rachetable, USD	47 000	64	65	
Tenet Healthcare Corp.	4,25 %	2029/06/01	rachetable, USD	295 000	374	403	
Tenet Healthcare Corp.	4,38 %	2030/01/15	rachetable, USD	288 000	383	392	
Tenet Healthcare Corp.	6,13 %	2030/06/15	rachetable, USD	2 000	3	3	
TerraForm Power Operating LLC	5,00 %	2028/01/31	rachetable, USD	29 000	39	41	
TransDigm Inc.	6,00 %	2033/01/15	rachetable, USD	146 000	208	210	
United Airlines Inc.	4,63 %	2029/04/15	rachetable, USD	45 000	62	63	
United Rentals North America Inc.	3,88 %	2027/11/15	rachetable, USD	95 000	120	133	
United Rentals North America Inc.	4,00 %	2030/07/15	rachetable, USD	97 000	123	131	
United Rentals North America Inc.	3,88 %	2031/02/15	rachetable, USD	192 000	226	254	
Obligation du Trésor des États-Unis	3,88 %	2034/08/15	USD	506 000	693	712	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,25 %	2054/02/15	USD	29 000	39	40	
Obligation du Trésor des États-Unis	4,25 %	2054/08/15	USD	91 000	122	126	
Venture Global Calcasieu Pass LLC	3,88 %	2033/11/01	rachetable, USD	68 000	85	86	
Vistra Operations Co. LLC	6,88 %	2032/04/15	rachetable, USD	71 000	102	106	
VMware Inc.	3,90 %	2027/08/21	rachetable, USD	13 000	16	18	
VMware Inc.	1,80 %	2028/08/15	rachetable, USD	44 000	49	58	
Wolverine World Wide Inc.	4,00 %	2029/08/15	rachetable, USD	28 000	32	35	
Wyndham Destinations Inc.	4,63 %	2030/03/01	rachetable, USD	14 000	16	19	
Wyndham Hotels & Resorts Inc.	4,38 %	2028/08/15	rachetable, USD	31 000	39	43	
Yum! Brands Inc.	4,63 %	2032/01/31	rachetable, USD	96 000	122	131	
					12 791	13 800	2,9 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					14 355	15 463	3,2 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					29 361	31 077	6,4 %
TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME					398 955	478 028	98,5 %
PLACEMENTS À COURT TERME							
Gouvernement du Canada	0,98 %	2025/03/12	bon du Trésor	1 620 000	1 616	1 619	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2025/03/27	bon du Trésor	55 000	55	55	
Gouvernement du Canada	2,76 %	2025/04/09	bon du Trésor	782 000	776	779	
Gouvernement du Canada	2,97 %	2025/04/24	bon du Trésor	15 000	15	15	
Gouvernement du Canada	2,63 %	2025/05/07	bon du Trésor	7 190 000	7 139	7 153	
Gouvernement du Canada	2,80 %	2025/05/22	bon du Trésor	700 000	695	695	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de revenu élevé Renaissance

Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	
Gouvernement du Canada	2,84 %	2025/06/04	bon du Trésor	2 075 000	2 059	2 060		
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					12 355	12 376	2,5 %	
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							(161)	
TOTAL DES PLACEMENTS					411 149	490 404	101,0 %	
Actifs dérivés						22	0,0 %	
Passifs dérivés						(170)	(0,0) %	
Autres actifs, moins les passifs						(4 653)	(1,0) %	
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						485 603	100,0 %	

¹ Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	80 000	CAD	114 595	1,432	1,446	1
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	72 000	CAD	103 001	1,431	1,446	1
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	54 298	CAD	77 512	1,428	1,446	1
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	50 000	CAD	71 792	1,436	1,446	1
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	49 000	CAD	70 371	1,436	1,446	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	35 000	CAD	50 644	1,447	1,446	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	32 670	CAD	46 562	1,425	1,446	1
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	31 291	CAD	44 173	1,412	1,446	1
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	24 000	CAD	34 429	1,435	1,446	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	22 161	CAD	31 932	1,441	1,446	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	21 277	CAD	30 617	1,439	1,446	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	USD	1 000	CAD	1 436	1,436	1,446	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	124 000	CAD	179 163	1,445	1,446	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	93 000	CAD	133 204	1,432	1,446	1
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	92 000	CAD	130 215	1,415	1,446	3
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	73 000	CAD	102 974	1,411	1,446	3
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	44 783	CAD	64 255	1,435	1,446	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	35 000	CAD	50 256	1,436	1,446	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	33 402	CAD	48 008	1,437	1,446	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	25 931	CAD	36 992	1,427	1,446	1
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	25 000	CAD	35 446	1,418	1,446	1
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	USD	19 000	CAD	27 090	1,426	1,446	–
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/19	USD	225 000	CAD	321 713	1,430	1,446	4
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/19	USD	95 000	CAD	135 089	1,422	1,446	2
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/19	USD	19 370	CAD	27 833	1,437	1,446	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	407 377	USD	285 000	0,700	0,692	(5)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	129 989	USD	91 000	0,700	0,692	(2)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	127 370	USD	89 000	0,699	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	110 295	USD	76 938	0,698	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	108 655	USD	76 604	0,705	0,692	(2)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	77 214	USD	54 000	0,699	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	73 941	USD	52 000	0,703	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	70 389	USD	49 000	0,696	0,692	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	66 960	USD	47 000	0,702	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	63 788	USD	45 000	0,705	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	60 211	USD	42 000	0,698	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	52 710	USD	37 144	0,705	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	31 128	USD	22 000	0,707	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	28 263	USD	19 999	0,708	0,692	(1)
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	20 369	USD	14 182	0,696	0,692	–
1	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/03/19	CAD	12 863	USD	9 000	0,700	0,692	–
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	6 274 537	USD	4 440 091	0,708	0,692	(145)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	245 508	USD	170 755	0,696	0,692	(1)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	186 594	USD	130 000	0,697	0,692	(1)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	185 917	USD	128 219	0,690	0,692	1
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	116 564	USD	81 156	0,696	0,692	(1)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	108 579	USD	76 000	0,700	0,692	(1)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	78 125	USD	54 572	0,699	0,692	(1)
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	CAD	28 766	USD	19 833	0,689	0,692	–
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/19	CAD	53 852	USD	38 000	0,706	0,692	(1)
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/19	CAD	47 320	USD	33 000	0,697	0,692	–
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(148)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

Conventions de compensation (note 2d)
(en milliers de dollars)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 28 février 2025 et 31 août 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 28 février 2025						
Actifs dérivés de gré à gré	22	–	22	(17)	–	5
Passifs dérivés de gré à gré	(170)	–	(170)	17	–	(153)
Total	(148)	–	(148)	–	–	(148)
Au 31 août 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	124	–	124	(30)	–	94
Passifs dérivés de gré à gré	(30)	–	(30)	30	–	–
Total	94	–	94	–	–	94

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds de revenu élevé Renaissance (le *Fonds*) cherche à dégager le rendement le plus élevé possible, conformément à une philosophie de placement fondamentale prudente, en investissant principalement dans un portefeuille équilibré et diversifié de titres à revenu canadiens.

Stratégies de placement : Le Fonds compte investir principalement dans des titres à revenu fixe et des actions ordinaires du Canada et des États-Unis, selon des pondérations variables en fonction de leur attrait relatif et, dans une moindre mesure, dans des débetures convertibles et des actions privilégiées.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 28 février 2025 et 31 août 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 28 février 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	
Services de communications	2,9
Consommation discrétionnaire	2,1
Biens de consommation de base	3,0
Énergie	14,6
Services financiers	28,1
Soins de santé	0,8
Industrie	13,8
Technologies de l'information	2,8
Matériaux	4,2

Au 31 août 2024 (suite)

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Immobilier	7,1
Services publics	4,9
Actions internationales	
Irlande	0,6
États-Unis	6,3
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	0,2
Obligations de sociétés	3,0
Obligations internationales	
France	0,1
Irlande	0,1
États-Unis	2,7
Placements à court terme	2,3
Autres actifs, moins les passifs	0,4
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	28 février 2025	31 août 2024
AAA	3,0	2,9
A	0,1	0,1
BBB	2,6	2,5
Inférieur à BBB	3,2	2,9
Total	8,9	8,4

Fonds de revenu élevé Renaissance

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 28 février 2025 et 31 août 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 28 février 2025

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	40 999	8,4

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2024

Devise (note 2m)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	37 656	8,8

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	410	377

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	28 février 2025 (en milliers de dollars)	31 août 2024 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	12	–
1 an à 3 ans	2 483	1 900
3 ans à 5 ans	11 848	9 139
Plus de 5 ans	16 734	14 835
Total	31 077	25 874

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	454	410

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	28 février 2025	31 août 2024
Indice de dividendes composé S&P/TSX	3 341	2 972
85 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX	3 386	3 009
10 % de l'indice plafonné des fiducies de placement immobilier S&P/TSX		
1,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield		
1,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB US High Yield (couvert en \$ CA)		
1,5 % de l'indice des obligations de société BBB FTSE Canada		
0,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch BB-B Canada High Yield		

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 28 février 2025 et 31 août 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 28 février 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	31 077	–	31 077
Placements à court terme	–	12 376	–	12 376
Actions	446 951	–	–	446 951
Actifs dérivés	–	22	–	22
Total des actifs financiers	446 951	43 475	–	490 426
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(170)	–	(170)
Total des passifs financiers	–	(170)	–	(170)
Total des actifs et des passifs financiers	446 951	43 305	–	490 256

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	25 874	–	25 874
Placements à court terme	–	9 887	–	9 887
Actions	389 002	–	–	389 002
Actifs dérivés	–	124	–	124
Total des actifs financiers	389 002	35 885	–	424 887
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(30)	–	(30)
Total des passifs financiers	–	(30)	–	(30)
Total des actifs et des passifs financiers	389 002	35 855	–	424 857

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Famille de fonds Investissements Renaissance – Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds de la famille de fonds Investissements Renaissance (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds communs de placement (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire). Les Fonds sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Chaque Fonds, sauf le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Le Fonds équilibré de croissance mondial CIBC peut émettre un nombre illimité de catégories de parts pouvant être émises en un nombre illimité de séries. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries supplémentaires pourraient être offertes.

Les tableaux suivants présentent les catégories de parts offertes à la date des présents états financiers et les Fonds et les catégories de parts qui sont fermés à tout achat :

Catégories ou séries de parts offertes :

Fonds	Catégorie A	Catégorie T4	Catégorie T6	Catégorie F	Catégorie FT4	Catégorie FT6	Catégorie SM	Catégorie O
Fonds du marché monétaire Renaissance	✓			✓				✓
Fonds du marché monétaire américain Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à court terme Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu à taux variable Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH, OH et SMH)	✓			✓				✓
Fonds à rendement flexible Renaissance (offre également des parts des catégories H, FH et OH)	✓			✓				✓
Fonds d'obligations mondiales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds équilibré canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓		✓	✓		✓		✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance (offre également des parts de la catégorie OT6)	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de dividendes canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu mensuel canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu diversifié Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu élevé Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de valeur de base canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations canadien Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance (offre également des parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6 et OH)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds d'actions américaines de valeur Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions américaines de croissance neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de dividendes international Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'actions internationales neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds des marchés mondiaux Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fonds de croissance mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de croissance mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds accent mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de petites capitalisations mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds Chine plus Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de marchés émergents Renaissance	✓			✓				✓
Portefeuille optimal d'avantages sur l'inflation Renaissance	✓			✓				✓
Fonds d'infrastructure mondial Renaissance	✓			✓			✓	✓
Fonds d'infrastructure mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance	✓			✓				✓
Fonds de sciences et de technologies mondial Renaissance	✓			✓				✓

Fonds	Série A	Série F	Série S	Série O
Fonds équilibré de croissance mondial CIBC	✓	✓	✓	✓

Fonds ou catégories de parts fermés aux achats :

Fonds	Catégorie T8	Catégorie Plus	Catégorie Plus-H	Catégorie Plus-F	Catégorie Plus-FH	Catégorie Élite	Catégorie Élite-T4	Catégorie Élite-T6	Catégorie Élite-T8	Catégorie Sélecte	Catégorie Sélecte-T4	Catégorie Sélecte-T6	Catégorie Sélecte-T8
Fonds du marché monétaire Renaissance		✓											
Fonds de revenu à court terme Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations canadiennes Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance		✓		✓									
Fonds d'obligations à haut rendement Renaissance		✓											
Fonds de revenu à taux variable Renaissance		✓	✓	✓									
Fonds à rendement flexible Renaissance		✓	✓	✓	✓								
Fonds d'obligations mondiales Renaissance		✓		✓									
Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance		✓											
Portefeuille optimal de revenu prudent Renaissance						✓				✓			
Portefeuille optimal de revenu Renaissance	✓					✓		✓	✓	✓		✓	✓
Portefeuille optimal de croissance et de revenu Renaissance	✓					✓				✓	✓	✓	
Fonds de revenu d'actions américaines Renaissance				✓	✓								
Portefeuille optimal d'actions mondiales Renaissance							✓						

Fonds	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie O
Fonds d'actions américaines Renaissance	✓	✓	✓

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts des catégories A, T4 et T6 et de série A sont offertes à tous les investisseurs selon le mode des frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition initiaux à l'achat de parts des catégories A, T4 et T6 et de série A des Fonds. Depuis le 13 mai 2024, les options d'achat avec frais reportés et avec frais réduits ne sont plus offertes aux nouveaux achats. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2024 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories A, T4, T6 et T8 et de série A.

Les parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6 et T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2024 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8.

Les parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 affichent un ratio de frais de gestion inférieur à celui des parts des catégories A, T4, T6, T8, Sélecte, Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8. Les investisseurs ayant acheté des parts assorties des options d'achat avec frais reportés avant le 13 mai 2024 verront le barème des frais d'acquisition reportés continuer de s'appliquer et ces investisseurs pourront avoir à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts des catégories Élite, Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte. Les parts des catégories Sélecte-T4, Sélecte-T6 et Sélecte-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Sélecte, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part. Les parts des catégories Élite-T4, Élite-T6 et Élite-T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie Élite, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution unique, maximal et fixe par part.

Les parts des catégories F, FT4, FT6, FH, FHT4 et FHT6 et de série F (collectivement, la *catégorie F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-H, Plus-H T4 et Plus-H T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition, sous réserve du paiement des frais d'acquisition initiaux lors de l'achat des parts.

Les parts de catégories S, SM, SMH et de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. À la date de clôture, ces catégories et séries n'étaient pas actives.

Les parts des catégories O, OT6 et OH et de série O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O ou OH ou de série O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O ou OH ou de série O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés aux Fonds à l'égard des parts des catégories O ou OH ou de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont facturés directement par le gestionnaire aux porteurs de parts des catégories O et OH et de série O, ou selon leurs instructions, ou aux courtiers ou aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Les parts des catégories H, HT4, HT6, FH, FHT4, FHT6, Plus-FH, Plus-H et OH (individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories A, F, Plus-F, Plus et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change de la catégorie couverte par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

Notes des états financiers (non audité)

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 28 février 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 28 février 2025 et 31 août 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024, sauf pour les Fonds ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 28 février 2025 ou 29 février 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 16 avril 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la JVAERG) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la JVRN) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2j.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 28 février 2025, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation* à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

Notes des états financiers (non audité)

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds du marché monétaire américain Renaissance, le Fonds de revenu diversifié en dollars américains Renaissance et le Fonds d'obligations de sociétés en dollars américains Renaissance, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Prêts de titres

Certains Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

k) Fonds à catégories multiples

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie (à l'exception des frais des fonds) sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration fixes.

l) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

m) Légende des abréviations

Voici les abréviations (*conversion de devises et autres*) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MXN	Peso mexicain
CAD	Dollar canadien	MYR	Ringgit malais
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Renminbi chinois	PEN	Nouveau sol péruvien
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
HKD	Dollar de Hong Kong	THB	Baht thaïlandais
HUF	Forint hongrois	TRY	Nouvelle livre turque
IDR	Rupiah indonésienne	TWD	Dollar de Taïwan
ILS	Shekel israélien	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	ZAR	Rand sud-africain

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

n) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

o) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 28 février 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Notes des états financiers (non audité)

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie, à l'exception du Fonds équilibré de croissance mondial CIBC, qui peut émettre un nombre illimité de catégories de parts, dont chacune peut émettre un nombre illimité de séries. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds. Cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés à la note intitulée *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O, OT6 et OH et de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement à chaque catégorie et série de parts émises, à l'exception des parts de catégories O, OT6 et OH et de série O, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces catégories de parts (les *frais d'administration fixes*). Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais des fonds imputés aux parts de catégories O, OT6 et OH et de série O du Fonds. Les charges d'exploitation (autres que les frais des fonds) peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports. Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des parts des catégories ou des séries des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais du Fonds, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion et des frais d'administration fixes payés par les portefeuilles. La décision de renoncer aux frais de gestion ou aux frais d'administration fixes en totalité ou en partie est à la discrétion du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être résiliée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par les Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais d'administration fixes ou aux frais de gestion. Les frais d'administration fixes ou les frais de gestion auxquels le gestionnaire a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Fonds (à l'exception du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance, qui est une fiducie d'investissement à participation unitaire) sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Fonds, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Fonds du marché monétaire Renaissance, du Fonds du marché monétaire américain Renaissance et du Fonds immobilier mondial neutre en devises Renaissance se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Fonds, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujettis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Notes des états financiers (non audité)

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc. (GACI), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, ou une partie du Fonds, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com